



Montréal, le 14 décembre 2004

Par télécopieur : (450) 676-⁵⁶⁸⁶~~5058~~

Madame Sylvie Boucher
Action Intégration Brossard
6333, rue Aumont
Brossard (Québec)
J4Z 1E9

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2005-2006
Dossier R-3541-2004**

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 10 décembre dernier à votre députée relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

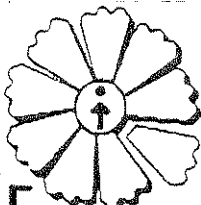
Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^e Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants



25 ans
déjà (1978-2003)

Pour et au nom de tout citoyen handicapé

TÉLÉCOPIÉ 514-864-1779.

DESTINATAIRE Mario Thibodeau	EXPÉDITEUR Sylvie Baucher
SOCIÉTÉ	DATE 10 dec. 2004.
NUMÉRO DE TÉLÉCOPIÉ	NOMBRE DE PAGES (1 ^{ère} page incluse) 2
No de téléphone expéditeur (450) 676-5058	No de télécopie expéditeur (450) 676-5686
OBJET : Hausse des tarifs d'Hydro-Québec.	

MESSAGE :

Voici la lettre envoyée à la
députée et c.c. à la CACQ.

Bonne journée!

Signature :

Courriel : aib@cam.org

Site web : www.aib.cam.org/html



Pour et au nom de tout citoyen handicapé

Longueuil, le 10 décembre 2004

Madame Fatima Houda-Pépin
Députée de La Pinière
7005, boul. Taschereau, bureau 254
Brossard, QUÉ
J4Z 1A7

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Madame,

En tant que directrice de l'organisme Action Intégration Brossard, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'enranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que directrice d'organisme communautaire, Madame la députée, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,

Sylvie Boucher

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal, Qc. H4Z 1A2
Fax. : (514) 864- 1779
Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
Fax.: 514-362-0660
Courriel: cacq@consommateur.qc.ca